

AVIS PUBLIC

SOMMAIRE DES RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Élection générale du 5 novembre 2017

Conformément aux dispositions de l'article 499 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, voici le sommaire des rapports de dépenses électorales qui ont été produits par les candidats à l'élection générale du 5 novembre 2017, soit :

Nom du candidat et de l'agent officiel	Rapport de dépenses électorales	
	Total des dépenses électorales faites ou autorisées	Date de réception
MAIRIE (*5 723,10 \$)		
PARENT, Denis, indépendant autorisé (Denis Parent, agent officiel)	780,70 \$	2018/02/05
SCHAFROTH, Gérard, indépendant autorisé (Gérard Schafroth, agent officiel)	1 057,43 \$	2018/01/10
DISTRICT n° 1 (*2 161,50 \$)		
CHAUVEAU, Robert, indépendant autorisé (Robert Chauveau, agent officiel)	203,97 \$	2018/01/30
PORTELANCE, Jacques, indépendant autorisé (Jacques Portelance, agent officiel)	602,88 \$	2017/12/05
DISTRICT n° 2 (*2 256,90 \$)		
CÔTÉ, Louis, indépendant autorisé (Louis Côté, agent officiel)	203,97 \$	2018/01/30
SÉGUIN, Richard, indépendant autorisé (Richard Séguin, agent officiel)	244,33 \$	2017/11/24
DISTRICT n° 3 (*2 161,80 \$)		
BÉRUBÉ, Claude, indépendant autorisé (Claude Bérubé, agent officiel)	203,97 \$	2018/02/01
FORTIN, Jean-Marc, indépendant autorisé (Jean-Marc Fortin, agent officiel)	243,75 \$	2018/01/27
DISTRICT n° 4 (*2 272,80 \$)		
DUBÉ-POIRIER, Alexandre, indépendant autorisé (Alexandre Dubé-Poirier, agent officiel)	203,97 \$	2018/02/05
VIENS, Clarisse, indépendant autorisé (Clarisse Viens, agent officiel)	206,04 \$	2017/11/24
DISTRICT n° 5 (*2 182,80 \$)		
BORDUAS, Mario, indépendant autorisé (Mario Borduas, agent officiel)	699,28 \$	2018/02/05
RHÉAUME, Jean-Yves, indépendant autorisé (Jean-Yves Rhéaume, agent officiel)	311,58 \$	2017/12/07
DISTRICT n° 6 (*2 247,30 \$)		
CARDINAL, François, indépendant autorisé (François Cardinal, agent officiel)	331,08 \$	2018/02/01

**Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi.*

Toute personne peut examiner et prendre copie des rapports et des documents qui les accompagnent à l'hôtel de ville, situé au 601, chemin Ozias-Leduc, à Otterburn Park pendant les heures normales d'ouverture de bureau:

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 7 MARS 2018.

Diane Gaudette, trésorière